



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1995/40/Add.43  
7 novembre 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

EXPOSÉ SUCCINCT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LES QUESTIONS  
DONT EST SAISI LE CONSEIL DE SÉCURITÉ ET SUR LE POINT  
OÙ EN EST LEUR EXAMEN

### Additif

Conformément à l'article 11 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général présente la liste des questions dont le Conseil est saisi.

Cette liste est contenue dans les documents S/1995/40 du 16 janvier 1995, S/1995/40/Add.2 du 25 janvier 1995, S/1995/40/Add.14 du 21 avril 1995 et S/1995/40/Add.39 du 11 octobre 1995.

Au cours de la semaine qui s'est terminée le 4 novembre 1995, le Conseil de sécurité ne s'est prononcé sur aucun des points figurant sur cette liste.

-----